

N°15



La Plume de l'Oie





La Plume de l'Oie

Sommaire

3	Le mot du maire
4	Vie de la Commune
5	Mars bleu - Commémoration
6-7	Le Panier de l'Auche - Fête des BIARNEIX
8	Ciné plein-air - Été actif
9	Bibliothèque - École
10	Travaux de la Commune
11-15	Aménagement du Bourg
16-17	CCIVS - Les Assos - Championne du monde
18	Fa Si l'Auche
19	Clau Chez de l'Auche
20	Club sportif - Gym forme
21	Page de l'opposition
22-23	Faits-divers par A. Jarry
24	Info droits
25	Etat civil
26-30	Carnet d'adresses
31	Don du sang

Numéros d'urgence.....

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Prévention suicide : **31 14**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et

adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**



Le Mot du MAIRE

**Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,**

Le premier semestre de cette année 2024 n'a pas été formidable. Les intempéries, les fortes pluies avec un pluviomètre record, les inondations, les glissements de terrains ont mis à mal vos conditions de vie ainsi que le travail de nos agents techniques. Nous espérons une fin d'été et un automne plus clément.

2024 est également une année commémorative avec les 80 ans de la libération de la Dordogne. Tout au long de cette année, de nombreuses manifestations vous donnent l'occasion de participer, de vous souvenir et de partager avec notre jeunesse cette histoire de la France qui doit rester un devoir de mémoire à transmettre de génération en génération.

Notre village montre un nouveau visage avec une plantation d'arbres, de plusieurs centaines de plantes et de fleurs, notre bourg devient beaucoup plus accueillant. Des places sont matérialisées pour se garer plus facilement avec en plus trois parkings : devant l'école, à l'entrée du bourg et sur la route de la Fontaine aux Ânes.

Il reste cependant quelques finitions : nous attendons le changement des eaux potables pour refaire la voie de la Route/Rue de Bordeaux.

La fibre : nous avons enfin la date donnée par Périgord Numérique, à partir du 24 juillet 2024, vous pouvez vous abonner avec le fournisseur de votre choix. N'hésitez pas à faire jouer la concurrence. Si vous avez un abonnement à une ligne téléphonique, la pose de la fibre est gratuite, seul l'abonnement fibre est payant.



Une nouveauté à Léguillac : L'ouverture de l'épicerie « LE PANIER DE L'AUCHE » ouverte tous les jours sauf le mercredi. Vous y trouverez des produits locaux et du pain chaque jour. N'hésitez pas à vous y arrêter, vous serez bien accueillis.

Consultez le site (<http://leguillacdelauche.fr>) vous y retrouverez toutes les infos sur la commune et sur la CCIVS.

En espérant des jours meilleurs, je vous souhaite de bonnes vacances et une rentrée paisible.

Le Maire et ses conseillers se tiennent à votre disposition.

Le maire,
Régis Batailler

VŒUX DU MAIRE

En ce début d'année 2024, la municipalité a accueilli dans la salle des fêtes la population pour les vœux du maire. L'occasion a été donnée à Monsieur Magne, Président de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, de partager le bilan et les projets de la CCIVS.

Monsieur le Maire a quant à lui également fait le point sur l'année écoulée avec les travaux, les fêtes, les actions sur la commune, le plus gros point étant l'aménagement du bourg débuté en Juin 2023 et se terminant en mars 2024 pour le plus gros.

Monsieur le Maire a tenu à remercier les pompiers, les gendarmes, la CCIVS, le Département, les habitants et les conseillers municipaux, pour leurs actions et leur soutien.

Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur et le partage de la galette et brioche des rois.



Repas des aînés

Pour cette nouvelle édition, la commune a accueilli plus de 80 personnes pour le traditionnel repas des aînés. Grâce à la Boucherie Desmoulin de Tocane et l'engagement des conseillers, les convives ont ainsi pu ripailler dans une ambiance festive de ce début d'année.



MARS BLEU



Cette année encore, pour la 2^{ème} édition, la commune s'est portée solidaire pour Mars Bleu et la lutte contre le cancer du côlon.

Une trentaine de marcheurs se sont donnés rendez-vous pour une marche sur deux circuits le Dimanche 10 Mars 2024 et ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée bien que fraîche.

MARS BLEU!
 TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CANCER DU CÔLON

Dimanche 10 Mars 2024
 Légueillac de l'Auche
 Marches Solidaires
 Petite et Grande boucle
 départ 9h **GRATUIT**
 Devant la Mairie
 Café offert

Impression par nos soins - 100 pages pour le www.publique.fr

Restauration possible à la Croisée des Fourchettes
 Sur réservation au 06.48.79.41.07 - Menu 17.50 €



Commémoration... 28 Avril



19 Mars



8 Mai



Le Panier de l'Auche.....

Depuis le 24 juin 2024, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau service de proximité sur Léguillac : une épicerie, Le Panier de l'Auche.



Sophie, habitante depuis 8 ans sur la commune, développe son activité par la vente de produits de base, de produits locaux, de frais en circuit court.... Ainsi vous trouverez des conserves de la Ferme des Charmes, des vins, des légumes de la Ferme de Monsieur Onesime et de la Ferme à Marcel, de la viande sur commande de la Ferme d'Enea, de la Ferme des Charmes et de chez Monsieur Villepontoux, de la boulangerie avec Epi Bio, la Ferme de la Dynamo et Monsieur Boisseau, une large gamme de biscottes et douceurs de la Chantéracoise.... Autre activité de proximité, l'épicerie est point relais UPS. Sophie reste à votre disposition pour tout besoin particulier et renseignement.



Coordonnées :
06.81.95.94.57
Mail :

epicerieleguillac@gmail.com

Facebook :

[LE Panier De L'Auche](#)

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h30-12h30 / 16h-19h30
Dimanche : 9h30-12h30
Fermée le mercredi

Fête des BIARNEIX Discours 2024

1593 proclamations de l'édit de Nantes, en 1599 Henri IV divorce d'avec la reine Margot, à la suite de ces événements politiques et personnels Henri IV souhaite consulter une voyante, une liseuse de cartes en capacité de lui faire des prédictions sur la suite de son règne qui ne démarre pas sous les meilleurs auspices. En tant qu'Aquitain, Henri IV se souvient d'un territoire ou plutôt d'un hameau « Les Biarneix » où les habitants avaient une philosophie de vie faite de bonne humeur, de dérision et de gastronomie.

Peut-être que c'est autochtone qui avait percé les secrets du temps !!

Dans la foulée, Henri IV prend rendez-vous avec leur roi « Gipsy » le king.

Après avoir consulté ses cartes, Gipsy lui prédit un avenir court mais célèbre !! Cette célébrité viendra d'une recette à base de poule... Certes la poule avait déjà fait ses preuves dans cette communauté !

L'histoire raconte que « la poule au pot » serait née de cette rencontre !

Pour remercier cette communauté chevelue ou l'hygiène contribue à la sauvegarde des nappes phréatiques, Henri IV rattache le comté du Périgord au domaine royal en 1607 par l'édit de juillet, peut-être le 13 ??

Il propose aussi pour diffuser leurs connaissances gastronomiques et humoristiques de centraliser leurs écrits dans un lieu accessible à tous.

Pour cette raison et en hommage au bon roi Henri, cette année nous allons inaugurer la première cabane à livres de LEGUILLAC de L'AUCHE. Elle sera placée dans l'abri bus en bas de l'impasse Henri IV.

Chaque habitant, pourra y prendre ou déposer des livres, elle sera aussi à la disposition des élèves qui attendent le bus.

En ce qui concerne les livres, Henri IV, fin gastronome aurait pu s'exprimer ainsi :

Si les livres étaient des plats, alors ce lieu serait un véritable festin.



Il y en a pour tous les goûts : des romans pour ceux qui aiment le sucré, des traités de philosophie pour ceux qui préfèrent le salé, et même quelques textes de loi pour les amateurs de plats bien épicés !
J'espère que chacun de vous trouvera de quoi se rassasier, car ici, le savoir est servi à volonté et ne fait jamais grossir."



Les bonus de l'année !!

Bienvenue à Eva, la plus jeune « Tzigane » des Biarneix !
Félicitations aux parents, Chloé et Antho, nous sommes ravis d'être ici pour célébrer cet incroyable moment de votre vie : votre promotion au rang de parents ! Félicitations, vous avez officiellement décroché le travail le plus exigeant et le moins bien payé du monde, mais aussi le plus gratifiant.



Et aussi à Audrey et Julien pour l'heureux événement à venir en septembre !

Profitons pleinement de cette journée.

En fin de compte, que vous soyez Tzigane ou rois, l'important, c'est de savoir profiter de la vie, de célébrer chaque instant et de partager des moments inoubliables avec ceux que l'on apprécie.



Ciné plein-air



En partenariat avec Ciné Passion, La Fabrique, la CCIVS et la ville de Saint-Astier, la commune de Léguillac de l'Auche pour sa séance de ciné plein-air a diffusé le film d'animation « VICE VERSA 2 ».

Pour cette 17ème édition changement du lieu de projection, cette dernière a eu lieu pour la première fois dans la cour de l'école et ce fut une belle soirée sur tous les plans. Vous avez répondu présent pour cette manifestation ce qui a fait de celle-ci la deuxième meilleure affluence pour Léguillac de l'Auche avec 177 entrées. Merci à tous.



ÉTÉ ACTIF 2024

Trottinettes électriques tout-terrains



Franc succès encore cette année pour l'édition 2024 de l'Été Actif en partenariat avec le Conseil Départemental, la CCIVS et le syndicat d'initiative de Saint-Astier, les 2 créneaux horaires compris entre 17h00 et 20h00 étaient complets. Au programme 2 randonnées en trottinettes électriques tout-terrains sur une boucle de 11 kilomètres.



Malgré une forte chaleur les seize participants ont pu apprécier, découvrir ou redécouvrir les chemins ruraux ombragés de notre commune, empruntés à l'occasion de ces 2 sorties.



Bibliothèque

Audrey, à la Bibliothèque, continue de proposer des animations aux enfants tout au long de l'année. Ainsi en février, avril, mai, juin et juillet, elle a animé des ateliers jeux ou création pour carnaval ou la fête des pères et des mères.

Moments de partage avec les enfants avec une lecture et un goûter.

La Bibliothèque se renouvelle régulièrement en livres et DVD, que ce soit par la BDDP ou l'achat direct aussi bien pour les petits que pour les grands.

Cette année, la Commune a renouvelé la convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord et a décidé l'accès gratuit à sa structure et à la culture.

Ainsi après un simple enregistrement vous aurez accès gratuitement aux ouvrages mis à votre disposition à la Bibliothèque Municipale.



Jun



ECOLE

L'année scolaire se termine pour nos élèves, et en ce vendredi 28 juin, la fête bat son plein, dans la cour de l'école de Léguillac de l'Auche.

Petits et grands ont pu profiter d'un moment de partage, de convivialité et de jeux pour clôturer cette année scolaire. La fête regroupant les deux écoles du RPI, une participation active des familles a animé cette soirée où nous avons pu également voir une production musicale des enfants tous de noir et blanc vêtus.

Bonnes vacances à tous, profitez bien avant la reprise en fin d'été.

En effet la rentrée scolaire aura lieu le Lundi 2 septembre 2024.

Cette année, le RPI accueillera 79 élèves répartis comme suit (effectif prévisionnel) :

A Saint-Aquilin :

- Petite/Moyenne Section : 15
- Grande Section/CP : 19

A Léguillac de l'Auche :

- CE1/CE2 : 24
- CMI/CM2 : 21

L'accueil en périscolaire pour l'école de Saint-Aquilin débutera à 7h au lieu de 7h30.

L'accueil en périscolaire pour l'école de Léguillac de l'Auche terminera à 18h30 au lieu de 19h.

Avril



Février



Mai



Travaux de la commune.....

La Fibre est là

Tant attendue..... ça y est, la commune est raccordée au réseau fibre de Périgord Numérique.

En effet, depuis mai 2023 et jusqu'en mars 2024, les sociétés prestataires de Périgord Numérique ont câblé toute la commune en fibre optique.

Après une période de tests, nous avons eu le feu vert pour lancer la campagne de raccordement auprès de la population.

Ainsi les léguillacois et léguillacoises peuvent demander le raccordement au réseau fibre optique depuis le 24 juillet 2024 auprès de l'opérateur de leur choix.

Monument aux Morts



Le Monument aux Morts fait peu neuve grâce à l'action de l'association des Anciens Combattants de Léguillac de L'Auche.

En effet ses bénévoles ont pris le soin de laver, réparer et rejoints ce monument important de la commune, symbole de notre Histoire.



exploite et commercialise le réseau public fibre

RÉSEAU PUBLIC FIBRE INFO - RACCORDEMENT

+ d'info sur : www.nathd.fr/raccordement www.nathd.fr 0 806 806 006

Service gratuit 7j/7

construit le réseau public fibre

● Tout savoir sur le raccordement à la fibre

Le raccordement est la dernière étape de déploiement du réseau avant de bénéficier de la puissance de la fibre chez soi. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue, à proximité du bâtiment à raccorder, et la prise optique qui est installée à l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel.

L'équipement de l'opérateur sera ensuite branché sur la prise optique.



VIDÉO LE RACCORDEMENT PAS À PAS
Scanner ce QR CODE avec un smartphone pour accéder à la vidéo.

l'abonnement à un forfait fibre auprès d'un opérateur déclenche le raccordement

- 1 TESTER SON ÉLIGIBILITÉ**
Sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD www.nathd.fr, avec son adresse postale.
- 2 S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR**
C'est la condition pour être raccordé ! Choisir un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et s'abonner à un forfait fibre. Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile.
- 3 L'HABITATION EST RACCORDEE AU RÉSEAU**
Selon la configuration de l'habitation, le jour du rendez-vous l'intervention de raccordement à domicile peut durer de 2 à 4 heures. Quand l'intervention est terminée, l'abonné signe un compte-rendu d'intervention. Le raccordement est réalisé dans le respect des mesures de sécurité et des règles sanitaires en vigueur.
- 4 LA FIBRE CHEZ SOI !**
Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, il reste à brancher la Box pour bénéficier d'une connexion Internet ultra rapide !

Un réseau public financé par vos collectivités

avec le soutien de

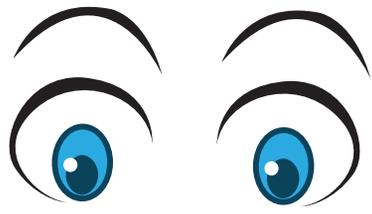


LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

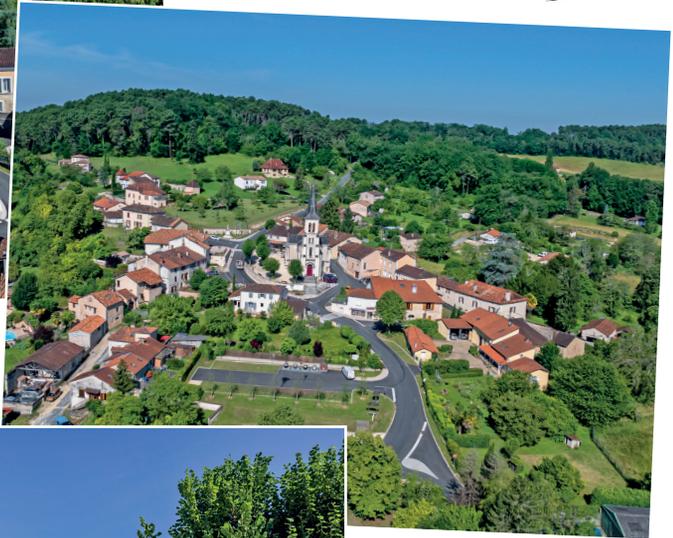
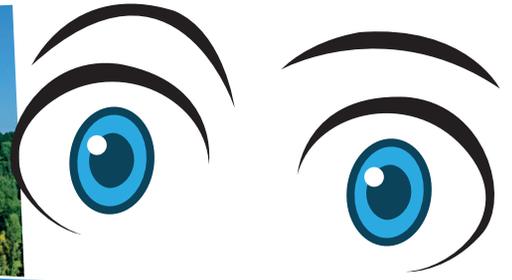


Aménagement du Bourg ...

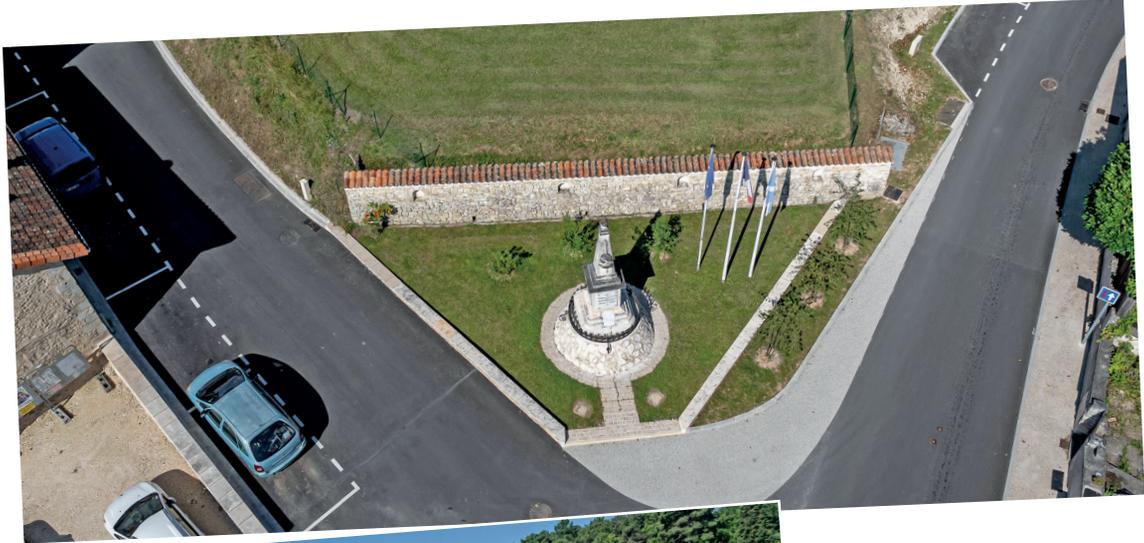
crédit photo : ©Déclic&Décolle



Aménagement du Bourg









CCIVS

CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ



En 10 ans, le territoire de la communauté de communes a perdu plus de la moitié des médecins en place alors que les besoins en santé progressent de part le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies nécessitant un suivi médical. La CCIVS souhaite de ce fait lutter contre la diversification médicale et maintenir l'accès aux soins en développant l'offre de santé et les actions de prévention.

Cette démarche a été lancée en mai 2021 par dans un premier temps la mise en place d'un diagnostic de notre territoire. Entre Septembre 2021 et Mars 2022, un projet a été monté et validé en septembre 2022 en Conseil Communautaire.

La phase de développement a permis de mettre en place les différents partenariat, comme le Département de Dordogne, la désignation de l'architecte et des entreprises en charge des travaux.

Ce centre se situera au cœur de la CCIVS à Saint-Léon-sur-l'Isle.

Les travaux ont débuté en février 2024 pour une durée de 12 mois.



FORUM DU PRINTEMPS

Cette année le Forum de Printemps s'est déroulé à Saint-Aquilin le mardi 4 juin 2024.

De nombreux ateliers et animations ont été proposés pour les Séniors de plus de 65 ans :

santé (prévention UV)

- Sécurité routière

(simulateur de conduite, alerte et secours, atelier prévention alcool, rédaction constat amiable)

- Activités physiques (tir à l'arc, gym douce, parcours

santé, yoga du rire, parcours équilibre)

- Bien-être (atelier Mémoire et Socio esthétique)

- Nouvelles technologies, numérique et loisirs (triathlon des images, atelier « Economie d'énergie », chasse aux trésors, fabrication étiquettes et cartes de visite, arnaques numériques, littérature occitane, jeux de société, jeux en bois, jeux « La Fête foraine de Marine », jeu de l'oie géant). Une journée bien remplie pour les habitants de la CCIVS.

Voirie – Entretien des routes

Début Juillet, la CCIVS avec le projeteur enrobeur était sur notre commune pour traiter les fissures, nids de poule et bordures sur nos routes.

Ils ont traité la Route du Jouis, le Chemin du Domaine de Fareyrou à Caroly, la Route de la Fontaine aux Ânes et une partie de la Route de l'Auche.

Les bas-côtés ont été comme chaque année, entretenus par nos agents.



En prévision :

-Campagne de curage de fossés pour début août

-1 journée point à temps

-goudronnage de la Route de Bordeaux

-rattrapage de la Route de la Motte Castrale au lieu-dit Merlet.

LES ASSOS

Ça “swing”

Bonjour à tous.

Cette année 2023/ 2024 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur lors d'un piquenique au bord de la rivière, entièrement offert par l'association à tous les adhérents afin de les récompenser pour leur régularité et persévérance. La musique était de la

partie évidemment !

Que ce soit la session danse de salon / danse en ligne enseignées le mardi soir et la session KSB (kizomba-bachata-salsa) enseignée le mercredi soir, l'année s'est terminée avec une quarantaine d'adhérents réguliers. (avec un petit regret tout de même , très peu d'inscriptions au niveau des Léguillacois. Certes, Ça n'empêche pas le club de bien fonctionner, mais c'est quand même regrettable...)

Pour la nouvelle saison 2024/2025, la danse de salon/ danse en ligne sera toujours enseignée par Claude MARCQ le mardi soir à partir de 19h15 pour le groupe des débutants, 1/4 d'heure de « récréation » mis en place pour un échange entre les 2 groupes, avec boisson et gourmandises offertes par l'association, ensuite 20h30 cours confirmés.

Idem pour les cours de Kizomba, salsa et bachata (KSB) qui se passeront cette année à salle des fêtes de Léguillac Le jeudi soir. (Les horaires restent encore à déterminer en fonction des inscriptions, mais se rapprocheront de ceux de la Danse de salon) Ils seront encore enseignés par 2 Professeurs diplômés, Sandrine et Melvin. Nous retrouverons avec plaisir Sandrine, Melvin, et Claude en septembre prochain pour bénéficier de leur enseignement dans la détente mais dont leur priorité principale est de nous apprendre et nous faire progresser.

L'association organise plusieurs évènements par an, dont un à caractère caritatif, auberge espagnole, repas dansants...et participe elle-même à d'autres animations afin de mettre en pratique nos acquis et de progresser.

2 cours gratuits d'essais sont offerts.

N'hésitez pas à téléphoner pour des renseignements et pour vous inscrire au :

Annie (secrétaire) : 06 79 63 74 30

Nadine (présidente) : 06 23 13 34 52

On vous attend nombreux et on vous souhaite un bel été.

L' association : Ça « swing » à Léguillac

Club du temps libre.....

Les après-midis récréatifs (café, thé, douceurs, jeux, discussions ...), ouverts à tous, au 11 impasse Henri IV le jeudi après midi de 14h30 à 17h30 à partir du 5 septembre 2024.

Voyage 2025 :

La Corse

Splendeurs de la Corse

Du 2 au 11 mai 2025

1 200 € *

Pré-inscriptions

10 jours en Corse avec un guide professionnel et un programme complet pendant tout le séjour. Hébergement, repas, transport, assurance, etc.

10 jours en Corse avec un guide professionnel et un programme complet pendant tout le séjour. Hébergement, repas, transport, assurance, etc.

Une championne du monde à Léguillac de l'Auche.....



Paul et Emyprean Alodial Princess Uzuri avec Mr Le Juge José Homem de Mello.

En avril dernier, toute la famille accompagnée de nos deux chiens Rhodesian Ridgeback, River et Uzuri, s'est rendue en Croatie, à Zagreb, pour découvrir et participer au championnat du monde de beauté canine (World Dog Show). Nous sommes venus avant tout pour découvrir cet évènement, engranger de l'expérience, rencontrer des passionnés et retrouver nos amis. Notre toute jeune Princess Uzuri a brillé de 1000 éclats en gagnant la classe jeune de ce championnat du monde et devenant ainsi Jeune Championne du Monde. Qu'elle ne fut pas notre fierté et notre bonheur de pouvoir nous frotter aux plus grands éleveurs du monde. Nous avons pu partager cette réussite avec nos amis puisqu'en Jeune mâle, c'est également une française qui gagne, Chloé Bouyges, élevage Of Lil' Toffee. Nous sommes donc d'autant plus heureux de partager cette joie avec vous, habitant de Léguillac de l'Auche. Nous sommes ravis d'être arrivés dans cette merveilleuse région qui regorge de trésors, pour pouvoir nous épanouir et profiter d'une vie paisible.

Paul, Margot, Judith, River et Uzuri, élevage Kutanga Chido.



Chloé et Upendo Milele Rajah Of Lil' Toffee, Paul et Emyprean Alodial Princess Uzuri avec M' Le juge José Homem de Mello.

Fa Si l'Auche



L'association **Fa Si l'Auche** a organisé la quatrième édition de l'Auche à moelle – festival du dessin de presse et de la caricature les 2 et 3 mars 2024 à la salle des fêtes de Léguillac-de-l'Auche.



Cet événement a réuni de nombreux caricaturistes (Seb, Élise, Simon...) et dessinateurs de presse (Giemsi, Plop et KanKr, Bouzon, Savignac, Lardon...) pour célébrer le thème « Les Libertés », offrant une tribune aux artistes pour exprimer leurs visions et préoccupations sur ce sujet.

Le festival a été marqué par des expositions telles que « De la Terre à la Brume » du duo Plop et KanKr, ainsi qu'un atelier de dessin de presse pour les enfants. Les visiteurs ont pu découvrir une vaste gamme de dessins aux styles variés, enrichissant ainsi l'événement.

Le festival a également été l'occasion pour les artistes et le public d'échanger sur la situation actuelle de la presse et les défis auxquels elle est confrontée.

L'un des moments forts de ce week-end fut la remise des prix. Le prix du meilleur dessin de presse sur le thème « Les Libertés » a été décerné à Giemsi. Le prix



de la caricature a quant à lui été attribué à Seb. Un prix a également été décerné pour le meilleur dessin de presse réalisé par les enfants, remis à Rosetta Beyney.

Le festival a été honoré par la présence d'un adjoint au préfigurateur de la Maison du Dessin de Presse de Paris, qui fait le tour de France des événements de ce genre afin de les répertorier au niveau national.



La soirée du samedi soir a été animée par le concert des Rocks Branlants, dont les rythmes entraînants et l'énergie communicative ont fait vibrer la salle des fêtes.



En conclusion, le Festival du Dessin de Presse a été un véritable succès, célébrant la liberté sous toutes ses formes et rappelant à tous l'importance de défendre ce droit fondamental. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition, qui promet d'être encore plus riche en émotions et en réflexions.





Clau Chez de L'Auche.....

Cher Leguillacois, Leguillacoise,

L'association « Clau chez » de L'Auche

créée en 2023, a vocation de faire connaître le village et de développer la vie de la commune en organisant des festivités et animations conviviales qui prennent en compte la culture et le patrimoine de Léguillac-de-L'Auche.

En mars dernier, le repas carnaval a bénéficié d'un franc succès. Les membres du bureau associatif remercient la participation d'une centaine de personnes à cette soirée.

Retour en images sur ce dîner dansant réussi.



L'association « Clau chez » de L'Auche

vous donne rendez-vous le dernier week-end d'août, pour célébrer notre traditionnelle Fête de la Saint Cloud;



À retenir les dates du 30 août au 1er septembre 2024 et un programme varié et festif dès le vendredi soir. Bonne humeur, manèges, buvettes et restauration sur place tout le week-end.

Vendredi 30/08/2024 :

À compter de 20h00 (buvette et sandwichs au bourg et au stade)

- concours de pétanque en doublettes organisé par le CSL (au stade)
- scène ouverte musicale dans le bourg pour amateurs et confirmés (chant et instrument) entrée libre.

Samedi 31/08/2024 :

Programme

- plusieurs Trails nature marche/course/vélo (différents parcours) - kermesse et jeux divers
- dîner et soirée animée par un groupe
- animation d'un DJ pour danser sur les meilleurs tubes
- feu d'artifice offert par la mairie

Dimanche 1er septembre :

Programme

- randonnée VTT et trottinettes électriques (différents parcours)
- célébration de la Saint-Cloud avec vin d'honneur offert par la mairie - exposition de tracteurs/mobylettes anciens
- déjeuner dansant animé par un groupe

POUR TOUTES INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Tél : 06.99.69.54.54

@ : evelynwiniger@gmail.com

Recrutement club sportif Léguillacois....

Le club est à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter ses 2 équipes
Saison 2024 - 2025

Vous recherchez :
Une ambiance familiale
Un esprit compétitif
Une envie de partager et de vous faire plaisir

Nos objectifs :
Equipe A Figurer dans le haut du tableau
Equipe B Prendre du plaisir ensemble sur le terrain




Contact : Micka (Président) : 06 19 80 39 84
Azzéto (Coach) : 06 81 57 48 35 / 06 87 23 19 04
CS Léguillac Football

GYM FORME Léguillac de l'Auche.....



**REPRISE DES COURS :
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

Lundi 20h15 – 21h15 GYM TONIC
Mercredi 20h15 – 21h15 PILATES
Vendredi 10h – 11h PILATES



La méthode « Pilates » est un système d'activité physique, elle est pratiquée au tapis avec ou sans accessoires. Elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques. Elle s'adresse à tout le monde (travail sur l'équilibre et les articulations)

ADHESION ANNUELLE
100 € pour 1 séance par semaine
115 € pour 2 séances
130 € pour 3 séances

Inscription sur place au cours des premières séances.
Animatrice diplômée : Nathalie CLUZEAU
Pour plus de renseignements :
Présidente : 06 81 50 74 43
Vice-présidente : 06 20 82 84 88

REPAS ECOSSAIS

Le Comité de Jumelage Léguillac de l'Auche / Letham a organisé le samedi 23 mars 2024 le repas franco/écossais avec une animation musicale et folklorique.

LÉGUILLAC DE L'AUCHE DIMANCHE 23 JUIN 2024
& **Gymforme Léguillac**

Marche : départ 9h30
Place de la Mairie
Circuits 5 km et 10 km
Ravitaillement à Caroly

REPAS
KIP et mince bouillie
Porridge
Salade - Fromage
Café gourmand

Adultes, marche et repas
Dix repas offerts
Marche Salade - 2 euros
Enfants à partir de 12 ans
léguillac moins de 12 ans

Réservation et règlement avant le 17 juin 2024
Nadine Kodryns
06 76 16 11 16
Nadine Pechin
06 09 47 79 90




MARCHE

Dimanche 23 juin, de nombreux marcheurs sont venus profiter d'une belle journée pour la marche co-gérée par le Comité de jumelage et Gymforme. Cette marche a été suivie par un repas Paëlla pour ceux qui le souhaitent.

LÉGUILLAC DE L'AUCHE
SAMEDI 23 MARS 2024
A PARTIR DE 19 H 30
Salle des Fêtes

REPAS ANNUEL FRANCO/ ECOSSAIS
AVEC ANIMATION MUSICALE ET FOLKLORIQUE.

Menu
Apéritif
Kir cassis
Soupe
Veloute de cresson
Entrée
Saumon braisé sauce oseille (chaud)
Plat
Cigot d'agneau sauce moutarde,
Mille feuille de pommes de terre
Salade / Fromage
Salade et brochette de fromages
Dessert
Vacherin glacé
Café
Vins payants
Bourriche

Repas proposé au prix de 25 euros — Demi tarif enfants jusqu'à 12 ans
Réglement à la réservation à l'ordre du « Comité de jumelage Léguillac de l'Auche/Letham »
Nadine Kodryns (secrétaire) 06 76 16 11 16
Nicole Rosjars (présidente) 06 45 45 32 55




L'opposition n'a pas émis de besoin.

Faits-Divers... d'ici et d'ailleurs

Par Annie Jarry



Affaire du cabaretier Guinabert.

Les plus anciens du village de Léguillac de l'Auche se souviennent de Pierrot Berthoumeyrou et de sa forge à la Font de l'Auche, où carillonnait le battement du marteau sur l'enclume.

Mais il fut un temps bien plus avant, où il y eu d'autres bruits, en ce même lieu.

Une famille Guinabert avait été autorisée à détenir un débit de boisson dans sa maison et le voisinage ou les gens de passage, pouvaient venir y boire un coup, vin ou piquette, que le cabaretier servait à toute heure contre finances.

Il faut imaginer un troquet à la Font de l'Auche tel que Victor Hugo les décrit : “ cette salle ressemblait à toutes les salles de cabaret ; des tables, des brocs d'étain, des bouteilles, des buveurs, des fumeurs ; peu de lumière, beaucoup de bruit.” Ou encore “ la salle de la maison est donc remplie du matin au soir d'une clientèle avinée que l'on sert tout en veillant à son ménage et à ses enfants.” (Les Misérables)

Il est évident, qu'une telle “ animation” dans un petit hameau comme la Font de l'Auche allait poser problème. Et en effet, peu après son arrivée dans sa maison à la Font de l'Auche, Augustin de Montozon, Seigneur de Léguillac et de la Font de l'Auche déposa une plainte contre les Guinabert, le 14 juin 1782, pour “ Trouble à l'ordre public.”

Il avait essayé de faire réduire le tapage de ce voisin bruyant ; le cabaret était juste en face de son domicile, à moins de deux mètres de sa porte, mais en vain. Les démarches amiables avaient toutes échouées, le vin coulait à flot chez Guinabert qui non content de recevoir à toutes les heures de la nuit les gens de son voisinage dans son cabaret

“ ne manque pas de leur donner du vin qu'ils veulent jusqu'à ce qu'ils soient entièrement espris, d'après quoi passent les nuits entières à chanter et à crier de façon à interrompre le sommeil et tranquillité des habitants, et particulièrement le Seigneur haut justicier, la Dame son épouse qui habitent l'endroit. Cette conduite est une contravention marquée aux règlements de police, et il demande une réparation et un exemple pour contenir le dit cabaretier dans un ordre de police qui convient.”

Ce qui mit le feu aux poudres, au-delà des chants et des cris d'hommes plutôt gris des nuits entières, figure dans les dépositions faites auprès de Maître Gérald Fourgeaud, notaire royal et procureur d'office. Déposition de Marguerite Peytoureau, veuve de Jean Pareil, habitante du lieu de la Font de l'Auche, âgée de 45 ans environ : “ quelques jours avant le carnaval dernier, et le jour même, étant dans sa maison qui n'est séparée de celle du dit Guinabert que par la petite maison du dit Mourcin dit Marlé, elle entendit beaucoup de bruit venant de chez le dit Guinabert et chanter presque toute la nuit et tirer des coups d'armes à feu qui firent beaucoup de bruit dans le chemin et ne purent faire autrement qu'être entendus dans la maison du Seigneur de Montozon de Léguillac qui est presque vis-à-vis de celle du dit Guinabert, le chemin entre deux et ces bruits et ces chants se répètent très souvent et toujours pendant la nuit “ .

Les gens du hameau devaient être excédés car c'est encore l'un d'entre eux qui vient témoigner : Léonard Pareil, laboureur à bras habitant de la Font de l'Auche, 21 ans. “ Il dit à peu près la même chose en insistant sur le fait que le Seigneur de Montozon n'a pu qu'être incommodé par tant de bruits. (il reçoit lui aussi 10 sols pour sa demi-journée).”

D'autres témoignages s'ajoutaient aux précédents. On pourrait imaginer que ces dépositions de gens du hameau puissent être de complaisance vis à vis du Seigneur de Montozon dont ils dépendaient plus ou moins, mais le témoignage d'un "étranger" du hameau attestait la nuisance subie par le plaignant : Déposition de Mery Lacoste, marchand du village de Cayot, 45 ans : " Venant du marché de Périgueux, une quinzaine de jours avant le carnaval dernier, conduisant un nombre de cochons et ainsi que d'autres de ses voisins qui passent par la Font de l'Auche, ils entendirent beaucoup de bruit et de voix qui chantaient, venant du côté de la maison du dit Guinabert, cabaretier du dit lieu, il pouvait être lors entre neuf ou dix heures du soir et que les cris et chansons ne pouvaient venir que de chez le dit Guinabert. (il reçoit 15 sols pour une demi-journée)."

Lui et ses compagnons de route n'avaient pas été témoins des coups de feu qui avaient déclenché l'affaire, mais avaient bien entendu le vacarme provoqué par des buveurs de chez Guinabert.



Convoqué par la justice et craignant de perdre son autorisation d'exploitation d'un cabaret ; Guinabert s'était présenté spontanément devant le procureur, pour faire amende honorable (qui coûtait aussi moins cher qu'une vraie amende !!!). Il affirmait entre autre : " qu'il

n'avait eu nulle intention de scandaliser, chagriner, ni porter aucun préjudice à ses voisins et notamment au Seigneur de Montozon qu'il reconnaît pour son Seigneur et il déclare qu'à l'avenir il prendra toutes les précautions convenables pour que tout se passe dans l'ordre. Le juge Pontard suivant l'avis du procureur le dispense pour cette fois, de toute amende ; Guinabert ayant promis de ne plus contrevenir et d'honorer et respecter son Seigneur."

Nous étions en 1782 !!! Promesse tenue !



Info

La réglementation sur le brûlage des déchets verts.

Les règles relatives à l'usage du feu sont fixées par le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts adopté par l'arrêté préfectoral du 16 juin 2023.



Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un **principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département.**

Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie).

En commune urbaine, le brûlage de ces déchets est interdit toute l'année.

En commune rurale, en l'absence de solution alternative, le brûlage de ces déchets est toléré en période de risque faible (du 1^{er} octobre au dernier jour du mois de février).

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit (cerfa disponible sur le site de la Préfecture et en Mairie) et **au minimum cinq jours avant la date prévue**

- le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté

- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00

- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie

- le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h

- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être

présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- niveaux de risque modéré (du 1^{er} mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel

- épisode de pollution de l'air ambiant

- mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.

Les sanctions encourues

Le non-respect des dispositions précitées relève selon les situations des dispositions du code forestier (contravention de troisième ou quatrième classe) ou du règlement sanitaire départemental.

De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de **deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.**

Source : Préfecture de DORDOGNE

Ne vous enflammez pas !

du 1er Octobre à fin Février

Arrêté préfectoral 24-2023-06-16-00004

Toute demande de brûlage est soumise à déclaration, au minimum 5 jours avant en Mairie, entre 10h et 16h et sous conditions.

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement **INTERDIT**

Du 1er Mars au 30 Septembre



Etat Civil.....



Naissances.....

SABOURIN Eléa
née le 16 janvier 2024

MOUSNIER Aloïs, Thierry, Guy
né le 02 mars 2024

BOURNET CHARDELIN Nihno, Léon, Joël
né le 10 mai 2024

Pacs.....

JOLLIVET Laurine et ETOURNEAU Luc
le 16 mars 2024

FOURBIL Arnaud et GUILLEMET Célia
le 25 mars 2024

SANTAGATA Sabrina et MELICH Lucien
le 22 avril 2024

HYVER Cécile et MIGOUT Michaël
le 24 mai 2024



Décès.....

Sur la commune

GAY Guy,
décédée le 2 juin 2024,
Impasse du Maine

BOUSSARIE épouse CHAMOULAUD Marie-Louise,
décédée le 28 juin 2024,
Route du Blanchou

Hors commune

PISARSKI veuve ROUSSELET Lucienne,
décédée le 13 janvier 2024,
Périgueux – Impasse de Linard

BERNARD veuve BONAVENTURE Yvonne,
décédée le 12 mars 2024,
Périgueux – Chemin du Domaine de Fareyrou



Carnet d'adresses.....



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
LAMOTHE	Véronique	514 Impasse de Cayot	06 05 31 55 21
ROCHARD	Magalie	13 rue de la Pinède Résidence Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	81 route de la Grèzerie Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	82 impasse de Puychaud	05 53 07 00 22



Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	route des Vignes Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	-----------------------------	----------------



Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie à domicile	rue de Bordeaux	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse à domicile	Impasse des Châtaigniers	06 73 06 47 82
L'outil de coiffure, Nadège SECHER	Salon de coiffure	31 av. Jean Jaurès, CHANCELADE	05 53 04 82 38
Alison JUARES	Coiffeuse à domicile	Impasse de Labat	06 73 95 62 00



Maison

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	25 impasse de la Briasse	06 81 97 45 77
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	06 09 43 63 71
CUISINE PRO	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	05 53 04 28 27
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile contact@2am24.fr	4 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
Fred Projets Travaux	travaux en tous genres	Léguillac de l'Auche	06 09 32 74 10
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13
P.E.B 24	Rénovation et bâtiment Entreprise générale du bâtiment Tous corps d'état peb24renovation@gmail.com	Léguillac de l'Auche	06 80 52 43 73
LIOGIER EURL	Traitement Parasitaire	94 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 07 42 40
COUTEILLE Christophe	Artisan Electricien	Route des champs	06 37 75 28 13



Extérieur

C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	296 impasse de Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	39 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	3 impasse Henri IV Les Biarneix	06 64 86 11 63
SARL L.D Espaces Verts	Elagage Abattage Taille	Mensignac	06 79 78 56 71 06 33 59 59 00
HORIZON PAYSAGE Maxime DESPLAT	Création et entretien de jardin, conception et conseil d'espace extérieur	3929 Route du Val de l'Isle	06 42 29 02 30



Producteurs

PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	650 route des Vignes Boudeau	05 53 04 07 85
Annie Autexier	Maraîcher, vente de légumes	Lundi : TOCANE, Vendredi : LE TOULON, Samedi : RAZAC, Dimanche : COULOUNIEIX	06 63 86 93 55
Camille BOUCHAREL Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	1251 route des Champs	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
"Le Rucher d'Audrey" David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	393 impasse de Puychaud	06 89 97 61 14
VILLEPONTOUX Kévin	Agneau, Porc, Noix	317 Impasse Puy le Ciel	06 22 75 95 43

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

05 53 54 61 41 ou par mail mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.



Véhicules

SARL RIBETTE	Garage automobile	773 impasse de Cayot	05 53 54 65 03
---------------------	-------------------	----------------------	-----------------------



Divers

Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	3929 route du Val de l'Isle ZAE des 4 routes	05 53 04 86 07
L'Atelier d'Audrey	Création d'accessoires en tissus	1332 route des Moissons Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Blanchou	06 68 24 76 97
CJEVTC 24 Carine GOURDOUX	Service VTC (Véhicule de Transport avec Chauffeur)	Rue de l'Eglise	07 87 68 92 34 Vtc-24.fr
Annie MEYNIEL	Service à la personne – aide administrative	Léguillac de l'Auche	06 10 51 25 59



Hébergement - Restauration

La Croisée des Fourchettes	Café, bar, restaurant	11 rue de la Saint-Cloud	06 48 79 41 07
Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	198 route de la Fontaine aux ânes	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	49 impasse de Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	65 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	1 gîte 2 pers avec espace balnéo privatisé et 1 gîte 12 pers avec espace balnéo en option	289 impasse de Merlet	06 23 13 34 52
Le Panier de l'Auche	Epicerie	7 route des Orchidées Sauvages	06 81 95 94 57



Associations

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Fanny BELAIR	07 89 62 65 37	Laura RODRIGUEZ
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Brigitte DONVAL	06 20 82 84 88	Marie-Thérèse PUCHEU
Anciens Combattants	Jean-Bernard COULAUD	06 17 30 87 30	Michèle TROUBADIS
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Evelyne DUNON
Fa Si l'Auche	Raphaël BOSSAVIE	06 42 53 16 71	Françoise SOREL
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 34 52	Claude MARCQ
Le Clau Chez de l'Auche	Jérôme RIBETTE	06 81 30 24 76	Annabelle LALUE
la Faye	Cléa GOURMEL	06 32 11 45 23	Marine BONNELIE

Horaires Bibliothèque

Tél : 05 53 54 38 45

LUNDI : 15h - 18h

MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

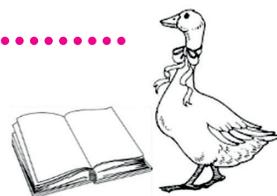
Semaine impaire

JEUDI : 9h30 - 11h30

VENDREDI : 15h - 17h30

SAMEDI : 9h - 12h

Semaine paire





Si vous avez 5 min à donner pour un geste citoyen, pensez au don du sang

La Commune a son propre site internet

<https://leguillacdelauche.fr>

Vous y retrouverez toutes les informations de la commune, les démarches administratives en ligne, les infos des associations, la jeunesse et l'enfance, l'annuaire des entreprises



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h



crédit photo : © Déclic&Décolle



La Plume de l'Oie